

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORTS DE LA REGION DE DOURDANÉE

COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 1^{ER} AVRIL 2014

16 AVR. 2015

2^{ème} SEANCE A 20H30

SOUS-PRÉFECTURE D'ÉTAMPES

Le 1^{er} avril 2015 à 20h30, en 2^{ème} séance, le Comité Syndical de Transports de la Région de Dourdan, légalement convoqué par Madame la Présidente le 12 mars 2015, s'est réuni à Dourdan sous la Présidence de Madame Valérie LACOSTE.

ETAIENT PRESENTS

Mesdames et Messieurs les délégués :

1.	Antonio	VILLANUEVA	Titulaire	Allainville aux Bois
2.	Jaôo	VALENTE	Suppléant	Allainville aux Bois
3.	Pascal	CHARPEAU	Titulaire	Authon la Plaine
4.	David	YOU	Titulaire	Boinville le Gaillard
5.	Thomas	HAROUN	Titulaire	Boinville le Gaillard
6.	José	CORREIA	Titulaire	Corbreuse
7.	Didier	LECRENAIS	Titulaire	Dourdan
8.	Patrick	FROGER	Titulaire	La Forêt le Roi
9.	Nelly	LAROUSSE	Titulaire	Le Val St Germain
10.	Danielle	CLEMENT VILLAIN	Titulaire	Le Val St Germain
11.	Roland	DEPARDIEU	Titulaire	Les Granges le Roi
12.	Ghislaine	BONNET	Titulaire	Les Granges le Roi
13.	Lorène	GIRAUDEAU	Titulaire	Mérobert
14.	Jean-Marc	BREGERE	Suppléant	Mérobert
15.	Norbert	BUREAU	Titulaire	Orsonville
16.	Jean-Paul	PETIT	Titulaire	Orsonville
17.	Hélène	CAUSSE	Titulaire	Plessis St Benoist
18.	Monique	DESSAGNE	Titulaire	Richarville
19.	Patricia	PINAQUY	Titulaire	Richarville
20.	Olivier	DELSUC	Titulaire	Roinville
21.	Valérie	LACOSTE	Titulaire	Sermaise
22.	Blandine	BELPECHE	Suppléant	Sermaise
23.	William	BARRILLIE	Titulaire	St Cyr Sous Dourdan
24.	Nathalie	VIALLO	Suppléant	St Cyr Sous Dourdan
25.	Véronique	MENARD	Titulaire	St Escobille
26.	Charlotte	BLANC	Titulaire	St Escobille
27.	André	TABARY	Titulaire	St Martin de Bréthencourt
28.	Michèle	DERAS	Titulaire	Ste Mesme

Les transporteurs :

Cyril	CSAKI	Ormont Transport
Jérémie	LE HER	Transdev
Bruno	HERVE	Transdev
Patrice	PERRON	Perron Voyage

Les fédérations de parents d'élèves :

Sophie	LAGATHU	Collège Auvray.
Catherine	THIEBAUT	Lycée Sarcey.
Chrystelle	DUHEM	Collège Condorcet.

ABSENTS

Chefs d'Etablissement :

Mme BOURON	Principale du Collège Condorcet
Mme MARTINEAU	Principale du Collège Auvray
Mme FUSIER	Principale du Collège Jeanne d'Arc
M. VALLOT	Provisur des lycées Kastler et Sarcey

Mme LACOSTE constate que le quorum est atteint. Puis elle ouvre la séance à 20h30.

Madame la Présidente du Syndicat Intercommunal des Transports de la Région de Dourdan remercie tous les membres du comité présents à cette séance à laquelle ont été invités à participer : les transporteurs, les chefs d'établissements, les fédérations de parents d'élèves et Mesdames et Messieurs les maires.

Puis elle rappelle l'ordre du jour de cette séance :

1. Approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2014
2. Approbation du Compte Administratif 2014
3. Rapport d'activités du Syndicat Intercommunal de Transport de Région de Dourdan – Année 2014
4. Participation financière des communes – Année 2015
5. Budget primitif 2015
- Questions Diverses

Avant d'aborder l'ordre du jour de cette séance, Mme LACOSTE souhaite vous apporter l'information suivante : Christophe MAZOUÉ, délégué titulaire pour la commune de Corbreuse, a démissionné du conseil municipal de Corbreuse début mars. Il ne siègera donc plus au sein du comité syndical de transports ni au sein du bureau syndical dont il était membre. Mme la Présidente tient ici à le remercier vivement pour son investissement au sein de notre syndicat. Il participait depuis plusieurs années avec assiduité à tous les comités.

Approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2014

Rapport de Mme LACOSTE

Le comité entend l'exposé du rapporteur.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans les écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les écritures de Monsieur le Trésorier Principal –Trésorerie Principale 22, 24 Rue Debertrand à Dourdan concordent avec le compte administratif du Président,

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier au 31 décembre 2014,

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Considérant que par ailleurs le compte administratif a fait l'objet d'une délibération et que les reports d'écritures ont été intégrés au Budget Primitif 2014,

Le comité syndical déclare que le compte de gestion, pour l'exercice 2014, par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, **n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.**

Arrivée à 20h40 d'Olivier DELSUC, délégué titulaire de la commune de Roinville sous Dourdan.

Approbation du Compte Administratif 2014

Rapport de Roland DEPARDIEU

Le comité entend l'exposé du rapporteur.

M. Roland DEPARDIEU, 1^{er} Vice-Président, prend la présidence de la séance et donne lecture article par article des réalisations de l'exercice.

Vu l'avis du bureau syndical du 3 mars 2015,

Considérant les dépenses s'élevant à 14.354,63 € et les recettes à 12.437,10 € faisant ressortir un déficit de clôture de 1.917,53 € ;

Considérant l'excédent antérieur reporté de 12.721.39 € ;

Considérant que Monsieur le Percepteur est en parfait accord avec les chiffres ci-dessus énoncés ;

Le comité syndical, après en avoir délibéré, **approuve à l'unanimité** le Compte Administratif de l'exercice 2014 qui fait apparaître un excédent global de clôture de 10.803,86 €.

Mme LACOSTE reprend la présidence de la séance.

Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal de Transports de la Région de Dourdan – Année 2014

Rapport de Valérie LACOSTE

Le comité entend l'exposé du rapporteur.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment à l'article L 5211-39 portant la démocratisation et transparence des établissements publics de coopération intercommunale, la Présidente du Syndicat Intercommunal de Transports de la Région de Dourdan (SITRD) a rédigé le rapport d'activités pour l'année 2014 auquel est joint la délibération du comité du 12 mars 2015 approuvant le compte administratif du Syndicat.

Vu l'avis du bureau syndical sollicité le 3 mars 2015

Considérant qu'il est indispensable de transmettre le présent rapport aux 22 communes composant le SITRD pour communication par le maire en conseil municipal.

Le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **prend acte** du rapport d'activité ci-joint pour l'année 2014 du Syndicat Intercommunal de Transports de la Région de Dourdan établi par la Présidente du Syndicat ;
 - **précise** que ce rapport :
 - o est joint au Compte Administratif de l'année 2014
 - o est transmis aux 22 communes du Syndicat pour communication par le maire en conseil municipal.
-

Participation financière des communes – Année 2015

Rapport de Valérie LACOSTE

Le comité entend l'exposé du rapporteur.

La participation financière des communes pour 2015 tient compte des éléments retenus par le Comité Syndical lors de sa 1^{ère} séance du 1^{er} avril 2015 à 20h15 prenant acte par délibération du Débat d'Orientation Budgétaire – Budget Primitif 2015.

Vu l'avis du bureau syndical sollicité le 3 mars 2015

Le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, **décide** de voter pour l'année 2015 la participation financière de 0,45 € par habitant suivant les chiffres de la population légale de l'INSEE en vigueur au 1^{er} janvier 2015 et représentant la participation de fonctionnement des communes adhérentes au Syndicat Intercommunal de Transport de la Région de Dourdan :

COMMUNES	Populations Légales au 1er janvier 2015 (source INSEE)	Participation
		Année 2015 0,45 €
ALLAINVILLE AUX BOIS	296	133,20 €
ANGERVILLIERS	1660	747,00 €
AUTHON LA PLAINE	372	167,40 €
BOINVILLE LE GAILLARD	626	281,70 €
CHATIGNONVILLE	54	24,30 €
CORBREUSE	1766	794,70 €
DOURDAN	10 342	4 653,90 €
LA FORET LE ROI	504	226,80 €
LES GRANGES LE ROI	1135	510,75 €
MEROBERT	573	257,85 €
ORSONVILLE	343	154,35 €
PARAY DOUAVILLE	252	113,40 €
PLESSIS ST BENOIT	319	143,55 €
RICHARVILLE	416	187,20 €
ROINVILLE SOUS DOURDAN	1 275	573,75 €
SAINT CYR SOUS DOURDAN	1 026	461,70 €
SAINT ESCOBILLE	465	209,25 €
ST MARTIN BRETHENCOURT	651	292,95 €
ST MAURICE MONTCOURONNE	1 643	739,35 €
STE MESME	929	418,05 €
SERMAISE	1 697	763,65 €
LE VAL SAINT GERMAIN	1 469	661,05 €
	27 813	12 515,85 €

Budget Primitif 2015

Rapport de Valérie LACOSTE

Le comité entend l'exposé du rapporteur.

Vu la délibération du Comité Syndical du 1^{er} avril 2015 en 1^{ère} séance prenant acte du Débat d'Orientation Budgétaire – Budget Primitif 2015 conformément à la loi d'orientation 92-125 du 6 Février 1992,

Le **comité syndical**, après en avoir délibéré à l'**unanimité**, **approuve** les dispositions du budget primitif exercice 2015 qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes de fonctionnement à la somme de 23 319.71€

Le budget primitif détaillé par chapitres sera annexé à la délibération.

Questions diverses

Panneau indicateur aux arrêts de bus :

Mme LACOSTE interpelle les transporteurs à la suite d'une question qui avait été soulevé en bureau syndical de transport par un délégué. Le SITRD souhaiterait savoir s'il serait envisageable de mettre en place des bornes ou panneaux indicateurs, comme on peut en voir déjà dans certaines gares routières, annonçant les arrivées, signalant les retard des bus sur le plateau du Chemin du Champ de Course.

Ormont, Monsieur CSAKI prend la parole :

A l'heure actuelle, ce n'est pas faisable. Ce système n'est pas développé sur le réseau desservi par Ormont. Mais, par contre, le système de géolocalisation est en pleine expansion.

Transdev, Monsieur LE HER prend la parole :

Ce système d'aide à l'exploitation du voyageur est essentiellement développé dans les grandes agglomérations. Pour le moment, ce système n'est pas envisageable sur Dourdan. Il précise que ces bornes restent réservées à l'urbain.

Insécurité sur le plateau du Chemin du Champ de Course

Comme convenu lors du dernier comité, des courriers ont été transmis à :

- Mme le Maire de Dourdan
- Monsieur le Président du Département
- Monsieur le Président du Conseil Régional

portant sur l'insécurité aux abords du collège et des lycées.

Mme la Présidente donne lecture de ces courriers à l'assemblée.

Didier LECRENAIS, délégué titulaire de la commune de Dourdan, intervient pour informer les membres du comité des actions portées par la commune de Dourdan, à savoir :

- Aménagement de la place du Chariot.

Le Conseil départemental a transmis à la commune de Dourdan un plan prévisionnel des futurs aménagements qui ont été demandés à la suite d'un accident causant des dommages corporels à une fillette scolarisée au collège Jeanne d'Arc :

- suppression du petit rond point avant le stop
- matérialisation de 3 places réservées pour les bus le long de l'ancienne auberge de l'Angélys, avec interdiction de stationner à ces emplacements en dehors du week-end.
- Conservation des places de stationnement pour véhicule léger devant la bibliothèque et devant le bâtiment d'habitation.

Didier LECRENAIS précise que ce projet est en bonne voie mais en attente de validation officielle par le conseil départemental.

- Installation de nouveaux luminaires sur le plateau Chemin du Champ de Course

Didier LECRENAIS montre en priorité aux transporteurs le plan prévisionnel portant sur l'implantation de 28 mats et 30 luminaires sur le site du Chemin du Champ de Course. Ce futur aménagement devrait être réalisé cet été.

Mme LACOSTE en profite pour remercier la municipalité de Dourdan pour sa réactivité et son implication dans tous ces projets.

Guide de l'utilisateur

Comme il avait été annoncé lors du dernier comité syndical de transport, le groupe de travail constitué des volontaires suivants :

- Danielle VILLAIN, déléguée du Val St Germain,
- Fabienne BOURDIN, déléguée d'Angervilliers
- Jean-François HERBE, délégué de St Cyr Sous Dourdan
- Antonio VILLANUEVA, délégué d'Allainville aux Bois
- Mme BOURON et son adjoint, M. MOISSI représentant du Collège Condorcet,
- Mme FUSIER, Collège Jeanne d'Arc,
- Isabelle BRAEME, Parents d'élèves du collège Condorcet
- Valérie MARECHAL, parents d'élèves du collège Condorcet
- PERRON
- ORMONT
- TRANSDEV

sera prochainement convoqué courant mai à assister à la 1^{ère} réunion de concertation afin de reprendre le guide l'utilisateur et permettre d'en élaborer un nouveau.

Interventions des parents d'élèves

Des retards répétés à 9h30 en provenance d'Authon la Plaine pour Condorcet sont à déplorer régulièrement. Ce n'est pas seulement les travaux de ces derniers temps qui sont en cause mais bien le transporteur.

Des départs anticipés du Chemin du Champ de Course vers Authon sont également constatés très souvent.

PERRON, le transporteur concerné, en prend note.

Il ressort également toujours des problèmes de répartition pour les Granges le Roi.

Le signalement est également porté à la connaissance de Transdev au sujet d'une conductrice réputée dangereuse. Elle aurait une conduite excessive et dangereuse, aux dires des élèves, et parlerait aux usagers dans un langage de charretier.

Transdev en prend bonne note et conseille aux parents d'élèves de nous signaler tout débordement ou vitesse excessive constatés afin de recadrer le plus rapidement possible les chauffeurs concernés.

Statuts du SITRD

Mme LACOSTE souhaiterait qu'une réflexion soit portée sur les statuts du SITRD dans le courant de cette année. Et notamment porter une attention particulière sur les compétences à caractère optionnel activées par les communes du syndicat.

La séance est levée à 22h15.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORTS
DE LA RÉGION DE L'ARRENON

Gaëlle LACOSTE

La Présidente

